



DEMANDE D'AUTORISATION D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

A retourner au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Représentant l'association :

.....

En qualité de :

Adresse de l'association :

.....

Numéro d'agrément :

.....

Téléphone : **Courriel :**

Sollicite auprès de Monsieur le Maire une autorisation de débit de boisson temporaire du groupe 3 pour :

Nom de la manifestation :

Emplacement : (préciser l'adresse de la manifestation)

.....

.....

Pour la période :

du / / à h

au / / à h

Groupe 3 : « boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, pas plus de 18 degrés d'alcool pur. » (Article L3321-1 du code de la santé publique)

Fait à Le Signature :